

À découvrir

**La commune vise la
sobriété énergétique**

**Retour en images sur les
festivités**

**Idées de sorties pour
l'automne-hiver**

// Votre bulletin municipal //



L'actu en direct





SOMMAIRE...

P 4-5

Paroles à l'opposition -
Retour en images sur la
saison des animations

p 6-7

Inauguration du véhicule des
services techniques -
Retour en images sur les travaux
des services techniques

P 8-9

Des travaux sur le sentier du Roc -
Pluie-Inondation : les Bons Réflexes

P 10-11

Association parents d'élèves -
Centre de loisirs du mercredi -
Un nouveau conseil municipal jeune -
La rentrée 2022

P 12-13

Goûter du troisième âge -
Projet Alimentaire Territorial /PAT

P 14-15

Commission des Hameaux

P 16-17

Castellane désormais classée
Station de Tourisme

P 18-19

La commune fait des efforts de
sobriété énergétique -
Ramassage citoyen

P 20-21

Cinéma de pays -
MJC 25^{ème} rallye touristique -
Forum des associations

P 22-23

Culture et Évènementiel :
Une saison 2022 très réussie

P 24-25

Réseau des médiathèques et
bibliothèques

P 26-27

Commémoration du 17 août -
Convention de sécurité Gendarmerie -
Une belle saison pour la piscine
municipale

P 28-29

Première rétrospective historique -
Visite du Préfet -
Visite de Jean-Claude CASTEL

P 30-31

Idées de sortie



Garder le Contact

page Facebook Commune de Castellane / www.mairie-castellane.fr /

Accueil de la Mairie 04 92 83 60 07 - accueil@mairie-castellane.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.



NUMÉROS utiles

Services Techniques
(service d'urgence)

06 86 96 69 33

Police Municipale

06 86 96 69 35

Maison Médicale

04 92 83 77 40

Pharmacie

04 92 83 61 01

Hôpital

04 92 83 98 00



infos

/ Visitez le site officiel de la mairie de Castellane

mairie-castellane.fr//

Vous pouvez le consulter pour toutes informations
(marchés, foires, festivités, travaux, démarches
administratives, etc...)

Impression et mise en page



IMPRIMERIE DE HAUTE-PROVENCE - TÉL. 04 92 79 97 17





/Édito du Maire//

Chères Castellanaises, Chers Castellonais,

2022, l'année zéro

L'année 2022 restera comme « l'année horrible » pour notre commune et pour tant d'autres du territoire, et du pays.

Cette année s'inscrit comme un point de référence, le début d'une ère nouvelle où chacun ne peut plus ignorer ce qu'il ne faut plus faire : le comportement, l'attitude, les gestes doivent évoluer ; les personnes de ma génération, et plus encore, peuvent regarder le passé avec une certaine nostalgie, mais il faudra évoluer tous ensemble et rapidement...c'est déjà une question de survie !

Notre commune est brutalement confrontée aux changements climatiques. Nous ne pensions pas être concernés par les constats, les informations diffusés par les scientifiques, les médias, les politiques (certains), mais hélas, nous n'échappons pas à cette évolution....

Le manque de neige l'hiver passé, la quasi absence de pluie au printemps auront fortement impacté et conditionné notre quotidien.

Le tarissement des sources, dans certains hameaux et quartiers de Castellane, nous a amenés à organiser des voyages d'eau, plusieurs fois par jour, pour assurer, du mieux que l'on pouvait, l'approvisionnement en eau potable de nos administrés.

Mais ce n'est qu'une mesure à court terme, un palliatif, qui a permis aux habitants de ces secteurs, aux touristes venus y résider, de passer l'été dans un confort relatif.

Parallèlement, nous avons engagé des études, notamment le Schéma Directeur de l'Eau, pour trouver d'autres sources d'approvisionnement. Celles-ci seront rendues entre six mois et un an, et nous pourrons alors apprécier les quantités de ressources disponibles, et nous adapter en conséquence.

Nous avons également entrepris une série de travaux pour limiter, voire supprimer, les fuites d'un réseau de canalisations vétustes afin d'en limiter les pertes. Ces travaux sont réalisés à la fois par les employés communaux, et par les entreprises partenaires de la Mairie.

Ce manque d'eau va impacter inéluctablement les règles d'urbanisme. Les possibilités de construction, d'agrandissement, de création de piscine, seront conditionnées par la capacité des bassins d'eau et les volumes des sources qui les alimentent. Un vaste plan de changement de compteurs, installés en limite de propriété, a été adopté. Il débutera en début d'année, par ordre de priorité.

En ce qui concerne les professionnels du tourisme, il faudra une nécessaire réadaptation.

Les gérants d'hôtellerie de plein air, grands consommateurs, devront rapidement réfléchir à être autonome dans leur approvisionnement en eau, et demander les autorisations nécessaires pour réaliser des forages.

L'activité des sports d'eaux vives, et des plans d'eau, devra également s'adapter à cette nouvelle situation, en prenant en compte les aléas du remplissage des lacs, et des lâchers d'eau d'EDF.

Tous les acteurs, l'Etat, la Région, le Département, le Parc Naturel Régional, EDF, sont conscients de la gravité et de l'urgence à anticiper les effets de cette sécheresse. Les 1ères assises de l'Eau se sont tenues à Digne Les Bains dernièrement, des premières pistes de réflexion seront proposées pour permettre de continuer à vivre en milieu rural et de nous développer.

Rien ne sera plus comme avant, certes, mais c'est le lot de toutes les générations de devoir s'adapter aux évolutions de la société, comme l'ont fait avant nous nos ancêtres : s'adapter pour permettre de continuer à vivre dans nos territoires.

Malgré toutes les difficultés auxquelles nous avons été confrontés, relayées par une publicité souvent à charge, notre territoire a enregistré une bonne fréquentation touristique.

C'est la preuve des formidables atouts et potentiels que possède notre commune.

C'est sur ce socle que nous devons bâtir, le reste n'est qu'anticipation, gestion et travail, c'est, avec l'équipe municipale, l'engagement, que je prends devant vous à mi-mandat.

Bernard Cipriani



Paroles à L'OPPOSITION

Depuis notre élection en mars 2020, jamais une année, une saison, ne s'est déroulée normalement. En effet au sortir de la crise de la covid 19, il nous a fallu affronter la sécheresse exceptionnelle qui a sévi dans notre pays, dans notre région, dans notre commune. Les incendies n'ont pas épargné notre merveilleux paysage. Des hameaux, des quartiers ont eu des problèmes d'alimentation en eau. Mais, loin des clivages politiques imaginables, cette perturbation climatique a nécessité la mobilisation totale du conseil municipal et des agents tant techniques qu'administratifs, de manière à apporter une réponse immédiate et nécessaire à la population sédentaire et touristique. Certes tout n'a pas été parfait dans les solutions apportées, donc à nous d'œuvrer dès à présent afin d'anticiper ces modifications climatiques qui seront de plus en plus fréquentes aux dires des experts dans les années à venir.

Notre service municipal de l'eau, avec l'assainissement, devrait en 2026, passer à l'intercommunalité, bien que notre sénateur Jean-Yves Roux prépare un projet de loi pour que le transfert de ces compétences des communes vers l'intercommunalité soit optionnel et non obligatoire. Il nous faudra malgré tout rester très vigilants afin de pérenniser un service au minimum égal à celui que notre commune fournit actuellement. Pour les mois et les années à venir d'autres difficultés se dessinent : l'augmentation des prix des entreprises pour nos projets,

l'augmentation du prix des énergies qui frappe tout le monde, le risque de pénurie d'électricité qui fait craindre des coupures partielles régulées par l'Etat. En réponse aux augmentations des prix des entreprises, des négociations sont menées par les services communaux et le conseil municipal afin de les atténuer tant que faire se peut mais cela n'est pas chose aisée et risque de retarder ou pire de mettre à mal certains projets à venir. En ce qui concerne les difficultés énergétiques qui s'annoncent, une commission s'est réunie dernièrement et des décisions de régulation de l'éclairage public, de chauffage dans les bâtiments communaux ont été actées et devraient être mises en place rapidement.

Ne souhaitant pas terminer cet édito sur une note pessimiste, nous vous soumettons une petite pensée : « Nous les Hommes, avec un grand H, en tant qu'êtres doués de sensibilité et d'esprit, possédons le potentiel de nous épanouir. Nous pouvons perfectionner notre propre faculté de raisonnement par l'apprentissage, le débat, le partage et l'échange. Nous avons donc la responsabilité de faire bénéficier aux autres ce que nous désirons pour nous-même. Nous avons le devoir d'appliquer notre ingéniosité, notre savoir, nos connaissances à améliorer la condition humaine. »

*Jean-Paul GOLÉ – Odile CAPON –
Franck DEMANDOLX*



/Votre Municipalité/

Retour en images sur la SAISON des ANIMATIONS

Le poétique théâtre La Passerelle lors de sa représentation en août



Le passage du troupeau Fête de La Transhumance - (c)VerdonPhoto



Concert de la chorale La Sestina à l'église Saint-VICTOR pour les journées du patrimoine



Une invitée surprise à la Fête de La Transhumance - (c)VerdonPhoto

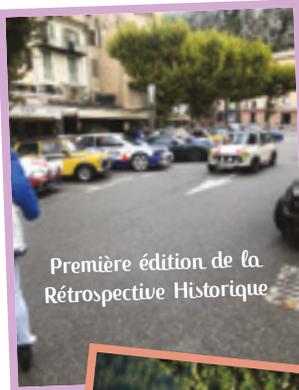


Visite guidée lors des Journées Européennes du Patrimoine



DJ PAT a endiablé la place MARCEL SAUVAIRE pour la fête nationale

Grand succès pour le forum des associations début septembre



Première édition de la Rétrospective Historique



Spectacle féerique du Cirque INDIGO pour la parade du 14 juillet



Concert du groupe MORENICA à l'église Saint Victor



Soirée de clôture des Jardins suspendus avec AMAZONITA - (c)Meleo_Verdon.



Les cyclistes au départ de l'AlpesVerdonTour, le 19 juin - (c)VerdonPhoto



DIRTY OLD Tune lors des Mercredis Musicaux



AlpesVerdonTour - (c)VerdonPhoto



Inauguration du VÉHICULE des SERVICES TECHNIQUES

Vendredi 16 septembre a eu lieu la présentation du véhicule publicitaire affecté aux services techniques municipaux de Castellane.

Un partenariat a été conclu en 2019 avec la société INFOCOM pour la mise à disposition auprès des services communaux d'un véhicule électrique financé par des annonces publicitaires. Ce contrat d'une durée de quatre ans était scindé en deux périodes de deux ans pour les publicités.

Le renouvellement des encarts publicitaires a donc eu lieu en 2021.

Cette opération met en avant les entreprises de notre territoire qui ont accepté d'y participer et permet à la commune de bénéficier d'un véhicule sans devoir effectuer un apport financier pour son acquisition.

Conscients que les acteurs économiques de proximité sont régulièrement mis à contribution, les élus ont tenu à les réunir autour de ce véhicule afin de les remercier très chaleureusement pour leur engagement et pour partager le verre de l'amitié.





/Votre Municipalité//

Retour en images sur les travaux des SERVICES TECHNIQUES



Accueil des nouveaux employés de la commune



Destruction de l'ancienne classe de Mme THOMAS Carine



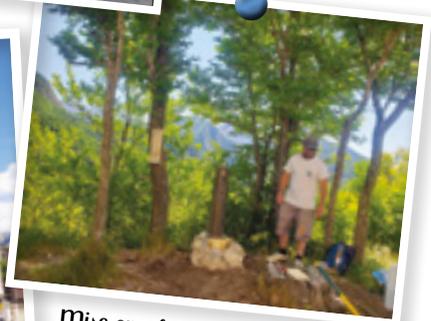
Installation oeuvre de Sophie MENUET SAINT-VICTOR



Mise en place d'un camion citerne pour alimenter certains quartiers et hameaux



Mise en place des jardinières pour embellir le village



Mise en place d'une fontaine à eau à la Chapelle Notre-Dame-du-Roc



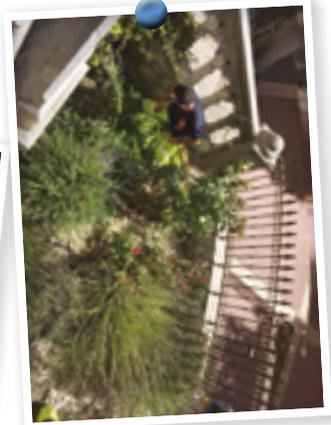
Mise en place du tableau de Boniface de Castellane après sa réfection



Mise en place des jardinières



Modification du stationnement et du marquage au sol Parking de la Boudousque



Nettoyage d'automne au parvis de l'église Sacré Coeur



Rencontre avec Faustine VILLARON responsable des Ressources Humaines et les agents des services techniques



Travaux d'amélioration de la plage de la baie du Cheiron pour l'été 2022





Des travaux sur le SENTIER du ROC

Le début du mois de juin a été riche en travaux sur le sentier qui mène à la chapelle Notre-Dame du Roc. En effet, des travaux de reprise du sentier ont été effectués par des muraillers spécialistes de la pierre sèche afin de réparer une portion de sentier de 50 mètres très abîmée et très patinée.



Ces travaux ont été réalisés avec des matériaux prélevés in situ en respectant le site classé du Roc. Sur cette partie du sentier, le rocher affleure à de nombreux endroits ne permettant pas de faire une calade traditionnelle.

Les muraillers sont donc venus s'appuyer sur le rocher pour créer des marches et ainsi rendre la montée plus fluide, plus agréable et plus sécurisée. A la fin du chantier, le constat est simple, les nouvelles marches sont complètement intégrées au site comme si elles avaient toujours été là, un pari réussi qui répond aux exigences demandées par l'Architecte des Bâtiments de France.

Un autre chantier a eu lieu à la suite, cette fois participatif, ouvert aux habitants et réalisé en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Verdon. Il était question de remonter un mur en

pierres sèches à côté de la chapelle Notre-Dame du Roc. Pendant tout le week-end, 8 participants, petits et grands, se sont relayés pour nettoyer le mur de la végétation, trier les pierres tombées pour enfin remonter le mur. Les objectifs du week-end ont ainsi été atteints : le mur a été remonté et des participants ont été formés à la technique traditionnelle de la pierre sèche qu'ils pourront appliquer désormais chez eux.

Ces travaux, portés par la commune, ont été réalisés grâce à des financements de la région SUD et du département des Alpes de Haute-Provence.

Parallèlement à ces travaux, l'entretien du site est confié aux services communaux en partenariat avec l'Association des Amis du Roc : réparation de la fontaine, débroussaillage, héliportage des cierges... Le site du Roc est fréquenté par 60 000 visiteurs, la commune a conscience de cet atout patrimonial et touristique pour Castellane. C'est dans ce sens qu'elle s'engage dans son entretien et sa valorisation.

Concernant les travaux des intérieurs de la chapelle Notre-Dame du Roc, ceux-ci se sont vu décalés en raison de la problématique bien connue désormais de l'augmentation du coût des matériaux. Après consultation des entreprises, les travaux devraient commencer à la sortie de l'hiver prochain, avec nous l'espérons, une inauguration avant l'été 2023.

PLUIE - INONDATION



Reporter l'ensemble de ses déplacements, à pied ou en voiture.



Laisser ses enfants à l'école ou à la crèche car ils y sont en sécurité



Rester ou rentrer à l'intérieur d'un bâtiment et monter en hauteur, à l'étage



Couper les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans se mettre en danger.



Ne pas utiliser sa voiture, quelques centimètres d'eau suffiraient à l'emporter.



Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur.



S'éloigner des cours d'eau, des berges et des ponts et ne pas se réfugier sous un arbre pour éviter la foudre.



Rester informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la marine



Se soucier des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS

AYONS LES BONS REFLEXES

clim-weather.gov.fr



/ Vie Scolaire/ Péri-scolaire //



/ L'association parents d'élèves

L'association des parents d'élèves a démarré l'année scolaire avec deux « Goûters de rentrée » au jardin public. Ce fut un moment sympathique pour se retrouver et préparer les listes en vue des élections des parents d'élèves prévues début octobre. Cela a aussi été l'occasion d'échanger quelques vêtements et accessoires d'enfants.



voici le planning des festivités qui seront organisées avec la collaboration du centre de loisirs de Castellane :

Mercredi 9 novembre :

Halloween (déambulation dans le village puis près du plateau sportif pour retrouver les enfants de la crèche. Final à la salle des fêtes pour un goûter offert)

Mercredi 15 mars : Carnaval

Mercredi 10 mai : Chasse aux œufs

Bientôt le temps des « Cafés des parents » en maternelle avec l'intervention du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) et de professionnels de santé dont l'orthophoniste Sophie RIMBAUD.

Retrouvez-nous aussi le jeudi 17 novembre à la salle des fêtes pour l'AG'PERO, assemblée générale de l'association suivie d'un apéro partagé.

Pour nous contacter : autour.des.eleves.du.roc@gmail.com

Le Bureau
Léa ONDER, Présidente
Faustine VILLARON, Trésorière
Sylvie BOURDIN, Secrétaire

/ Centre de loisirs du mercredi

Au centre de loisirs il est important de faire passer de bons moments aux enfants et de leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école et en famille.

C'est un lieu où l'on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes. C'est un endroit d'où l'on ressort avec plein de bons souvenirs.

Le centre de loisirs est source d'expériences à échanger et

à raconter, source d'épanouissement : c'est un lieu de sociabilisation.

Cette année le thème de l'Irlande est mis à l'honneur. Laissons place à la découverte et aux rêves : à travers ce voyage les enfants seront sensibilisés à la découverte du monde, à ses différences sociales, culturelles, musicales et culinaires (légendes celtiques, dragons, et cornemuses...).

➔ Rendez-vous les mercredis du 7 septembre au 5 juillet pendant les périodes scolaires. L'équipe d'animation accueille les enfants de 8h10 à 17h30.

NOUVEAUTÉ

- les enfants doivent être en possession de leur pique-nique afin de permettre une plus grande liberté dans les activités proposées.

/ Un nouveau conseil municipal jeune



Cette année encore le CMJ de Castellane s'est distingué par ses idées et son dynamisme. Sous le mandat de Mme le Maire Pierrine COLLOMP, de ses adjoints ainsi que de ses conseillers, de nombreux projets ont été abordés et certains ont pu voir le jour, comme par exemple le choix d'un nom pour l'école élémentaire,

qui se nomme dorénavant « Ecole Salinae ». Les plaques ont été installées, une inauguration suivra. Les peintures pour décorer le mur intérieur de l'école élémentaire (un arbre des 4 saisons, un soleil, ainsi qu'un tableau noir pour l'expression libre) ont été finalisées et très bien accueillies par les enseignants et les élèves. Le projet de messages pédagogiques pour les grilles d'eau pluvial suit son cours et verra le jour l'année prochaine.

De nouvelles élections ont eu lieu début octobre 2022 pour élire les nouveaux membres du CMJ de Castellane, et nous sommes heureux de constater que cette année encore de nombreux « jeunes » ont eu envie de faire partie de cette aventure citoyenne. Le mardi 11 octobre en salle du conseil, se sont déroulées les élections du Maire et de ses cinq adjoints. En accord avec la nouvelle charte de fonctionnement votée par le Conseil Municipal le

29 septembre 2022, le nombre de membres est passé de 19 à 11, et la répartition par niveau de classe a changé : deux élèves par niveau à l'école élémentaire, du CE1 au CM2, avec obligation de respecter la parité, et 3 places pour les élèves de 6^{ème}. La durée du mandat a également été modifiée, elle est dorénavant de 2 ans.

Le CMJ 2022-2024 sera fièrement mené par

- Estéban VILLELLAS qui a été élu Maire, il sera épaulé par 5 adjoints
- Chloé TORRECILLAS (1^{ère} adjointe),
- Noah SAINT-OUEN (2^e adjoint),
- Kim POUCHOT (3^e adjointe),
- Samy CAQUEL-FURST (4^e adjoint),
- Fannie CHAIX (5^e adjointe)

ainsi que par 5 conseillers :

Giuliana MIRI, Aylo PONSON GERVAIS, Sasha KOEBELE, Méлина GAUDRON et Ophélie VIOTTO. Tous les membres du CMJ ont d'ores et déjà pu échanger et partager leurs idées et projets pour les 2 années à venir. Nous ne vous en dirons pas plus mais sachez que la commune de Castellane est entre de bonnes mains !



/ La rentrée s'est très bien passée

LA MATERNELLE :

- la classe de TPS/PS de Dominique MIOLAN avec 17 élèves, elle est accompagnée de Laurence LASSERE, ATSEM. Salomé REBUT enseigne les mardis et Sandra LOPEZ un jeudi sur trois ;

- la classe de PS/MS de Marine OUDRY avec 20 élèves, elle est accompagnée de Chantal GUEYRARD, ATSEM et Sylvie DEBRABANT, AESH ;

- la classe de MS/GS de Dolorès BERTAINA avec 22 élèves, elle est accompagnée d'Annie PELISSIER, ATSEM et Aurore BIOT, AESH ;

- Pascal FAUQUE intervient pour les activités sportives, Shayne ABDELKADER-CHAMBAUD et Virginie

COPIN interviennent pour les activités sportives adaptées. Kelly ABRAHAM et Cindy SIMARD interviennent pendant la pause méridienne.

- Les horaires d'école sont 8h20/8h30 à 12h et de 13h20/13h30 à 16h.

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

- la classe de CP de Laurence DOL avec 17 élèves ;

- la classe de CE1/CE2 de Florie PAULIEN avec 24 élèves ;

- la classe de CE2/CM1 de Carine THOMAS avec 22 élèves ;

- la classe de CM1/CM2 de Nathalie TEXIER et Brayann TEXIER avec 27 élèves.

- Nicole CHAIX, Geneviève CAUVIN, Laurence BERAUD, Isabelle NADAL et Marion BIANCHINI interviennent à l'école élémentaire.

- Pascal FAUQUE intervient pour les activités sportives.

- Les horaires d'école sont 8h20/8h30 à 11h30 et de 13h05/13h15 à 16h15.

INTERVENTIONS EXTÉRIEURES :

- Flora TORRECILLAS intervient auprès des écoles dans le cadre de la médiathèque.

- Julien PERRIER, musicien dumiste interviendra dans les deux écoles.



/Vie Sociale et Santé//

Goûter du TROISIÈME ÂGE



Après deux longues années où les rencontres étaient impossibles, la municipalité à travers le CCAS a organisé un goûter dansant.

Samedi 7 mai, une cinquantaine de nos aînés Castellonais ont répondu présents pour participer à un thé dansant. Pour l'occasion, de jolies tables colorées avaient été dressées et un copieux goûter avait été préparé. Bouchées salées, gâteaux de soirée, thé, café et cidre ont agrémenté cette après-midi.

Pour animer ce moment convivial DJ PHILOU avait installé son matériel et il a pu faire danser nos aînés : valse, tango, slow, madison... un mélange très bien orchestré pour satisfaire le plus grand nombre.

Nous avons aussi pu compter sur la participation des résidents de l'EHPAD venus nombreux pour cet évènement.

Monsieur le Maire, les élus, le personnel communal et des bénévoles du CCAS se sont rendus disponibles pour mener à bien cette après-midi festive.

Rendez-vous est pris en décembre pour renouveler cet agréable moment autour d'un goûter et du traditionnel cadeau de Noël.



Projet Alimentaire Territorial / PAT

La CCAPV est engagée dans une démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT) depuis 2019. Les projets alimentaires territoriaux ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation au plus près des habitants et des consommateurs en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Pour son action, la CCAPV a obtenu une reconnaissance nationale de son PAT par le ministère de l'agriculture.

Les thématiques d'actions sont variées : l'éducation alimentaire, l'approvisionnement de la restauration collective (loi EGalim), le soutien à la production de produits durables et de qualité, l'environnement dont la lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire et la justice sociale.

Voici concrètement quelques actions du Projet Alimentaire sur 2021 -2022 :

- Installation de carrés potagers dans les crèches du territoire et notamment celles de Castellane "les Enfants du Roc".
- Organisation d'une formation délocalisée du CNFPT « L'accompagnement éducatif pendant la pause méridienne » pour les agents travaillant dans les cantines auprès des enfants : 23 stagiaires sur 2 sessions.
- Poursuite du travail de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les trois collèges dont celui de Castellane : sensibilisation des convives et campagne de pesée. Réalisation des campagnes de pesée dans les écoles primaires de Thorame-Haute / Colmars-les-Alpes et Barrême avec mise en place du compostage collectif.
- Organisation d'animations sur les thématiques larges autour de l'alimentation (production locale, saisonnalité, gaspillage, goût) dans toutes les écoles du territoire. 500 élèves ont bénéficié de 3 journées d'animation autour des questions en lien avec l'alimentation. Ce que les enfants ont préféré : le jeu sur les sens, la cuisine, la dégustation, les visites de fermes, les rencontres avec les éleveurs et les exploitants, les sorties sur le marché, les investigations dans les magasins.
- Restitution aux élus des deux études réalisées en 2021 : Etude sur l'évolution du foncier par la SAFER (évolution urbaine, structure foncière et dynamique du marché foncier) et une étude sur la capacité de productions en circuits courts du territoire réalisée par la Chambre d'Agriculture. (en téléchargement sur le site de la CCAPV)
- Accompagnement des communes ayant des projets de jardins partagés.
- La réalisation d'un annuaire en ligne des producteurs en circuits courts (mis à jour tous les ans) : <https://ccapv.fr/developpement-durable/projet-alimentaire-territorial>
- Une étude est en cours sur la faisabilité de préparer les repas dans les structures d'accueil de la petite enfance.
- Réalisation d'un flyer sur les possibilités d'aides alimentaires pour lutter contre la précarité.



Pour la réalisation de ces actions, la CCAPV a le soutien de la Région SUD, du Département des Alpes de Haute Provence, de l'ADEME et de la DRRAF. Plus d'information sur ccapv.fr

Commission DES HAMEAUX

Eoulx - Travaux de toiture sur la chapelle suite à une fuite d'eau qui endommageait la cloison de la sacristie

Depuis juin 2021, des délégués sont élus au sein des différents hameaux de Castellane. Ils sont ainsi un relais essentiel entre la commune et les habitants.

Avant la fin de l'année, une réunion semestrielle est prévue entre les délégués des hameaux et Line TILLEMAN, élue référente. Au cours de cette réunion, divers sujets pourront être abordés afin d'améliorer au mieux le cadre de vie des habitants.



Chasteuil - Mise en place d'une barrière par l'ONF pour interdiction de circulation sur le GR4



Chasteuil - Mise en place d'une barrière par l'ONF pour interdiction de circulation sur le GR4

CHASTEUIL

- Réfection de la rue devant chez Monsieur et Madame LESBROS
- Pose d'une poubelle au niveau du parking

TAULANNE

- Mise en place du panneau de voirie annonçant l'entrée du hameau



Hameaux - Réalisation de tournées d'eau potable



Eouls - Refection des pistes du Balancier et du Bourguet



Robion - Refection de la piste du Balancier

LA BAUME

- Reprise du raccordement eau/ assainissement devant chez Madame MARTIN Nadine

→ POUR L'ENSEMBLE DES HAMEAUX

- Réalisation d'un programme de débroussaillage
- Changement des ampoules sur l'éclairage public

Mairie de Castellane
Alpes de Haute-Provence
République Française

Débroussailler : un geste vital, une obligation légale

- 1 Aux abords des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur un rayon de 50 mètres.
- 2 Aux abords des voies privées sur une largeur de 5 mètres de part et d'autre de la voie.
- 3 Sur les terrains (même non bâtis) situés dans les zones urbaines délimitées par le plan local d'urbanisme.

SOURCE : ARRÊTÉ PREFECTORAL N°2013-1473

DÉBROUSSAILLEMENT - OPÉRATIONS DE RÉDUCTION DES COMBUSTIBLES VÉGÉTAUX DE TOUTE NATURE (BROUSSAILLES, ARBUSTES, ARBRES), DANS LE BUT DE DIMINUER L'INTENSITÉ ET LIMITER LA PROPAGATION DES INCENDIES. IL ASSURE UNE RUPTURE SUFFISANTE AU NIVEAU HORIZONTAL ET VERTICAL DE LA CONTINUITÉ DU COUVERT VÉGÉTAL.



/Territoire/ Tourisme//

CASTELLANE, désormais classée STATION DE TOURISME



Après plusieurs mois de travail de la part des techniciens et des élus de la commune de Castellane, Line TILLEMAN et Nina JONKER, Monsieur le Maire Bernard LIPERINI, a reçu la confirmation de la part de la Préfecture des Alpes de Haute-Provence, que Castellane sera désormais station touristique.

Ce classement reconnaît les efforts réalisés depuis de nombreuses années en faveur du tourisme par la commune et par tous les acteurs touristiques. Très tôt, au sortir de la guerre, ils ont été pionniers et ont su voir le potentiel de Castellane, porte des Gorges du Verdon, pour y développer les hôtels, campings et commerces qui font sa renommée.

« C'est un dossier complet que mes collaborateurs ont réalisé, précise Monsieur le Maire, il a fallu répondre à toutes les questions, réfléchir, s'interroger sur nos points forts, ce qu'il y avait à améliorer. Plusieurs mois ont été nécessaires pour constituer cette candidature, de la première mouture aux dernières relectures, et je salue là leur professionnalisme. Au terme de ce dossier, j'ai relu une proposition qui permettait vraiment de se rendre compte des efforts

permanents de Castellane en faveur du tourisme depuis tant d'années. C'est une réelle satisfaction de voir que notre dossier a été retenu et je remercie Madame la Préfète de ce choix courageux. »

Castellane étant déjà commune touristique, ce classement est une nouvelle étape pour le village. Rappelons que Castellane c'est 9831 lits touristiques avec de l'hébergement de plein air mais aussi des hôtels, des meublés et des chambres d'hôtes. 90% de ces lits sont classés, ce qui témoigne de la qualité de l'offre avec également de nombreux labels présents chez nos hébergeurs. Cette offre est une vraie plus-value pour Castellane, 60 % de la taxe de séjour intercommunale étant collectés sur le territoire de la commune.

Avec cette distinction, Monsieur le Maire réfléchit

d'ores et déjà à la suite : « Maintenant que nous sommes station classée, il faut tenir nos engagements et être encore plus performants dans l'amélioration du cadre de vie. Il faut que nous renforçons notre qualité d'accueil, et cela passe par des travaux d'investissements comme l'embellissement du centre-ancien et un accueil touristique qualitatif au quotidien. »

Ce classement va permettre à la commune d'être surclassée dans une catégorie démographique supérieure et d'augmenter ses dotations. C'est aussi une vraie reconnaissance pour Castellane qui intègre le cercle fermé des stations classées départementales aux côtés d'Allos, Moustiers-Sainte-Marie, Gréoux-les-Bains, Sisteron, Barcelonnette ou encore Digne-les-Bains.

2022 : Une nouvelle saison TOURISTIQUE particulière

Après les étés 2019, 2020 et 2021 qui ont été impactés par la COVID, tous les indicateurs d'avant saison laissaient à penser que cet été serait normal.

Malheureusement la sécheresse et le flot d'informations erronées (ou au moins exagérées) sont venus gâcher ces prévisions. Si sur une partie de notre territoire (Haut-Verdon, Annot et Entrevaux) l'évolution du remplissage reste positive, ce n'est pas le cas sur les communes autour des Gorges du Verdon où, selon les chiffres de nos prestataires, nous

pouvons noter des variations allant jusqu'à -30%.

Durant l'été, l'Office de Tourisme Intercommunal Verdon Tourisme a répondu à de nombreux posts négatifs et a accueilli les équipes de TV et de journalistes français et étrangers pour présenter d'autres aspects du Verdon (VTT, randonnées, patrimoine, savoir-faire...).

De nouveaux outils ont été mis en route comme une boutique en ligne avec une billetterie via le site de Verdon Tourisme (www.verdontourisme.com) ou encore une rubrique indiquant les disponibilités des hébergements en période de forte affluence...

/ Les projets de Verdon Tourisme

L'activité de l'Office de Tourisme en automne et hiver va porter sur :

- Une mise à jour importante de notre base de données avec la rencontre de l'ensemble des professionnels du territoire
- La redéfinition du positionnement marketing du territoire ce qui entraînera des modifications sur nos différents outils de communication (site internet en particulier) et la mise en place de nouveaux (blog, nouveaux réseaux sociaux...)
- La mise en place de nouveaux outils (base de données clients, gestion de la taxe de séjour...) correspondant aux futurs besoins.
- La promotion du territoire avec la présentation de séjours en adéquation avec les publics sur des salons régionaux (Roc d'Azur, salon de l'escalade, salon nordique hiver...)
- Le développement des relations presse avec la participation à des conférences de presse et l'accueil de journalistes sur le territoire.
- La mise en place avec les autres offices de tourisme, le Parc Naturel Régional du Verdon, l'Agence Départementale... d'un outil permettant de mieux gérer les « crises » comme celle de la sécheresse et développer une communication plus positive et moins dans l'urgence. ...

Le bureau d'informations touristiques de Castellane est ouvert au public de novembre à mars le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Fermé le mardi, les week-ends et jours fériés



/Écologie et développement durable//



La commune fait des EFFORTS de SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Dernièrement, les commissions "Grands Projets" et "Économie d'Énergie, Environnement, Écologie" » se sont réunis simultanément en mairie pour étudier un dossier qui inquiète tous les ménages français : l'énergie !

En effet, comme tous les ménages et les entreprises de notre pays, la commune de Castellane connaît une hausse des tarifs de l'électricité et de l'énergie au fioul. Lors de la préparation des budgets, cette augmentation avait été anticipée mais la commune souhaite aller plus loin en proposant des actions concrètes.

Face au défi que représentent les enjeux environnementaux pour la protection de la planète, notre commune désire participer à la transition énergétique pour que notre village reste « un village où il fait bon vivre ». Depuis 2021, les hameaux ainsi que la périphérie du centre-bourg bénéficient d'une extinction de l'éclairage public de 23h à 6h. Ce choix a permis de temporiser la hausse du coût de l'énergie.

En 2022, afin d'aller plus loin dans les enjeux environnementaux et économiques, la commission a proposé d'étendre l'extinction de l'éclairage public au centre-bourg et de modifier les horaires d'extinction pour la périphérie et les hameaux durant la période estivale.

- **Du 15/10 au 15/05**, extinction de l'éclairage public à partir de 23h00
- **Du 15/05 au 14/10**, extinction de l'éclairage public à partir de minuit

À l'exception du centre-ville où l'éclairage public sera coupé à 2h00 du matin en juillet-août



Par ailleurs, le rocher de Notre Dame du Roc sera également concerné par cette extinction à partir de 23h00, du 15/06 au 15/09 avec une extinction totale toute l'année (sauf du 15/12 au 05/01). Lors de cette réunion de

travail, les élus ont également abordé le chauffage dans les bâtiments communaux. La température de l'ensemble des bâtiments communaux sera abaissée de 1 degré. Une étude sera effectuée afin de réaliser des travaux d'isolation des bâtiments afin de réduire le coût énergétique.

LE saviez-vous ?

Vous aussi, vous pouvez faire des gestes simples pour faire des économies d'énergie chez vous.

C'est bon pour votre porte-monnaie et pour la planète !

- Installez des ampoules LED ;
- Fermez les volets et les rideaux la nuit pour garder la chaleur ;
- Eteignez la lumière en quittant la pièce ;
- Eteignez votre ordinateur et débranchez vos chargeurs après usage ;
- Laissez entrer la lumière dans les pièces ;
- Purgez les radiateurs ;
- Utilisez un programmateur pour ne chauffer que lorsque vous êtes là ;
- Installez un mousseur sur les robinets pour économiser l'eau ;
- Couvrez les casseroles pendant la cuisson ;
- Placez vos appareils de froid loin des sources de chaleur ;
- Dégivrez le congélateur et le réfrigérateur régulièrement ;
- Réglez votre chauffe-eau entre 55° et 60°C ;
- Remplissez bien vos machines (lave-linge et lave-vaisselle) ;
- Utilisez le programme éco.

Dans nos bâtiments communaux que vous utilisez pour vos loisirs ou vos réunions, pensez également à quelques gestes :

- Eteindre la lumière lorsque vous quittez une pièce ;
- Fermer les fenêtres ;
- Débrancher les frigos vides et laisser les portes ouvertes

Ramassage CITOYEN !

Dans le cadre d'une opération de ramassage des déchets menée conjointement par le Parc Naturel Régional du Verdon et l'association les Jardins des Savoirs de RIEZ sur le territoire du Verdon, la commune de Castellane a dédié une matinée à cette opération citoyenne.

Celle-ci s'est déroulée de 10h à 12h le samedi 23 septembre sur le centre-ville de Castellane et malgré une météo peu clémente, de nombreuses personnes ont répondu présentes.



QUELQUES CHIFFRES

20kg de plastique

8kg de verre

8kg de carton

2kg divers

2kg de cannettes métalliques



... ont été ramassés en à peine 2h et seulement sur le centre-ville de la commune...

Il est important de rappeler que ces opérations permettent de sensibiliser et de provoquer une prise de conscience des citoyens afin de préserver notre environnement et notre beau Parc du Verdon.

Tous ces déchets ne termineront pas dans la nature et pourront revenir dans le circuit de recyclage (et de valorisation des déchets).

Ainsi cette opération ayant été un succès, elle sera renouvelée 2 ou 3 fois par an pour préserver notre belle commune et son environnement.

/ Cinéma de pays : des séances tous les 15 jours

La saison du cinéma de pays redémarre le 22 octobre et se prolongera jusqu'en mai 2023 pour le bonheur des petits et des grands.

Créée en 1996, l'association du cinéma de pays bénéficie depuis de nombreuses années du soutien de la

commune, et depuis cette année de subventions de la part du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence. Ce réseau culturel et convivial qui se veut proche des populations rurales, propose des films récents pour tous publics, le tout assuré par du matériel

de projection numérique de haute qualité équipé en images 3D.

A Castellane, une équipe dynamique de bénévoles s'investit pour vous accueillir dans de bonnes conditions.

POUR NE RATER AUCUNE SÉANCE, VOICI LES DATES DU CINÉMA :

22 octobre, 19 novembre, 3 décembre, 17 décembre 2022, 14 janvier, 28 janvier, 11 février, 25 février, 10 mars, 25 mars, 7 avril, 22 avril, 6 mai, 20 mai 2023

Attention, en fonction des besoins certaines séances se dérouleront à la salle de l'école élémentaire.



Renseignements : <https://www.cinemadepays.fr/castellane>

/ MJC - 25^{ème} RALLYE TOURISTIQUE

Une journée découverte et de convivialité pour les 70 participants.

Dimanche 2 Octobre, ce fut le top départ pour les 18 voitures inscrites avec pour échauffement, une série d'énigmes à résoudre dans Castellane. Le sens de l'observation fut indispensable pour chaque équipe. Les équipages furent ensuite amenés à se diriger vers Robion. Le reste des épreuves s'est déroulé dans le Haut Var permettant de découvrir différents villages : Le Bourguet, Comps, Bargème, La Roque-Eclapon et la Chapelle Saint-Pierre-en-Demueyes à Châteauvieux.

Même si les énigmes du matin ont capté l'attention de tous, il ne fallait pas oublier

le temps du pique-nique, une pause bien méritée autour de jeux et défis à réaliser. Cela faisait deux ans que le Rallye n'avait pas eu lieu. Si une nouvelle équipe a relancé cette belle dynamique, l'appel est bel et bien lancé pour prendre le relais en 2023 !



/ Forum des associations 2022

Grand succès pour le forum des associations qui a eu lieu samedi 10 septembre sur l'aire de vie de la place Marcel SAUVAIRE.

17 associations ont répondu présentes à ce rendez-vous de la rentrée.

Les propositions d'activités étaient nombreuses et très variées.

Thierry VILLELLAS, adjoint délégué jeunesse & sport tient à remercier chaleureusement les associations pour leur implication dans le village. Le maillage social sur notre territoire passe par les associations Castellanaises.



LES ASSOCIATIONS PRÉSENTES ÉTAIENT :

- L'amicale des sapeurs-pompiers
- Equilibre Taï Chi
- Les AJT du Verdon
- SOS Gorges du Verdon
- Les Cabotins
- Yoga pour tous
- La MJC
- Le judo club
- Au fil du Verdon
- Les amis de Notre-Dame du Roc
- Le club des aînés La Vaillante
- La roulotte à notes
- Cap Verdon
- Autour des élèves du Roc
- Aep le Roc
- L'école de musique du Moyen Verdon
- Les amis du hameau de Chasteuil





/Culture & Évènementiel//

CASTELLANE : une saison 2022 très réussie !

Atelier impression végétale

Après deux années où la culture a dû jongler avec la COVID-19, ça y est, nous avons pu profiter sans la moindre restriction de toutes les activités culturelles proposées par la commune de Castellane. Et pour cette saison 2022, les propositions n'ont pas manqué !

Au printemps, les Jardins Suspendus ont mis à l'honneur la verticalité avec un spectacle de danse aérienne de la compagnie les Têtes Bêches sur le clocher de l'église Saint-VICTOR. Patrimoine, animation culturelle et performance sportive ont fait bon ménage pendant toute une semaine de répétition et représentation. Le spectacle s'est poursuivi avec AMAZONITA et ses rythmes équatoriens.

Le deuxième week-end de juin, le rendez-vous incontournable de la Fête de la Transhumance a encore une fois émerveillé petits et grands autour du pastoralisme en proposant ateliers, conférences, démonstrations et expositions, sans oublier le marché artisanal et le passage du troupeau le dimanche.

Les Mercredis Musicaux ont endiablé le village avec des styles variés, blues, rock, musique argentine, africaine, gitane ou irlandaise. Nous avons voyagé tout l'été au tempo des musiciens. Et les spectateurs ont été au rendez-vous avec en moyenne 300 personnes à

chaque concert. La commune remercie tous les artistes (EL TITI, TESS&BEN, YIRIBA, DIRTY OLD TUNE, MAFIA WANACA, Matthis HAUG et Benoit NOGARET et les SWEET PAPA JOHN) pour l'ambiance et la bonne humeur.

Pour la Fête Nationale, si le feu d'artifice n'a pas été possible en raison des conditions climatiques, une parade lumineuse féérique proposée par le Cirque INDIGO a rempli de magie les rues du village. DJ PAT a fait danser castellanais et touristes une bonne partie de la nuit.

Pour la fête de la Libération du 17 août, après les commémorations officielles, HARPYOTIME AND THE NIGHTBIRDS nous ont initiés au Madison et fait danser toute la soirée sur des musiques rockabilly et des standards américains.

Enfin, deux nouvelles animations ont permis d'ouvrir les propositions : un concert de musique méditerranéenne du groupe MORENICA a enchanté les spectateurs venus dans l'église Saint-VICTOR et un



(c)Verdton Photo Fête de la Transhumance



Inauguration. Sophie Mienuet

spectacle du théâtre itinérant La Passerelle qui a métamorphosé la rue Saint-VICTOR en scène italienne de la Comedia del Arte.

« Quelle joie de recevoir tous ces artistes sur notre territoire ! Le



MercredisMusicaux

programme a été riche et varié, la météo toujours de notre côté ! Un grand merci à vous tous, artistes et spectateurs, pour avoir animé notre village. Un grand merci également à toutes les associations qui ont participé à la vie culturelle Castellanaise. Nous préparons maintenant 2023 ! » ajoute Line TILLEMANN, Adjointe à la culture.

L'automne s'annonce aussi riche en événements avec le forum des associations, les Journées Européennes du Patrimoine, la Rétrospective Historique, le rallye de la MJC et les Rendez-vous de l'Automne de la Maison Nature & Patrimoines. Les animations sont à découvrir en nous suivant sur la page Facebook Commune de Castellane et sur l'agenda disponible à l'Office de Tourisme.

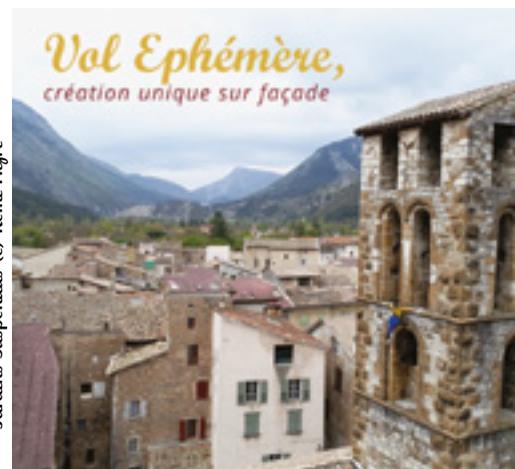
De son côté, la Maison Nature & Patrimoines a proposé des

expositions et animations tout au long de l'année. L'exposition principale *Seconde Peau, Le vêtement en perspective* a été très appréciée par les visiteurs, enthousiasmés par cette scénographie mêlant vêtements anciens et œuvres d'art du Fonds Régional d'Art Contemporain.

Les écoles, centre de loisirs et centre aéré, ont ainsi profité de la visite de cette exposition ainsi que d'ateliers adaptés. La commune de Castellane poursuit ainsi son engagement pour l'éducation artistique et culturelle.

Cette volonté s'est également illustrée cet été avec l'invitation d'une artiste, Sophie MENUET. Cette résidence artistique, en partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'est déroulée pendant deux semaines. Sophie MENUET est intervenue auprès des enfants du centre aéré et a également créé des œuvres spécialement pour Castellane, visibles dans l'exposition "Seconde Peau, Le vêtement en perspective" et à l'église Saint-VICTOR.

Les castellanais ont également pu bénéficier d'une semaine d'ateliers en lien avec le textile lors des Anim' du Printemps. L'atelier de gravure sur bois et impression sur tissu proposé en libre accès sur la place Marcel SAUVAIRE a connu un beau succès, permettant ainsi de créer une œuvre collective exposée à la Maison Nature & Patrimoines.



Jardins Suspendus (C) Rémi Nigri

Les animations se sont poursuivies cet été avec la troupe des Cabotins et leur adaptation des « Lettres de mon moulin » en théâtre d'ombre et les ateliers hebdomadaires. Les Journées Européennes du Patrimoine ont également rencontré un beau succès avec 325 visiteurs venus profiter de l'accès libre aux expositions et aux animations (rencontre avec l'artiste Sophie MENUET, visites du village et de l'atelier vitrail d'Ausra, concert à l'église Saint-VICTOR).

Du 24 octobre au 5 novembre, la Maison Nature & Patrimoines mettra l'accent sur des ateliers artistiques (BD, animation vidéo, loisirs créatifs, collages) lors des Rendez-vous de l'Automne, et fêtera à sa façon Halloween avec une murder party dans laquelle vous serez les enquêteurs !

Tout le programme est disponible sur le site internet : <http://www.maison-nature-patrimoines.com/rdv-automne>



MercredisMusicaux



Atelier gravure et impression



le mois
du doc

IMAGES
EN
BIBLIOTHÈQUES

5 NOVEMBRE 2022 -18h

PROJECTION DU FILM

Là-haut perchés de Raphaël Mathié

**En partenariat avec le réseau des bibliothèques et médiathèques de la CCAPV
En présence de Raphaël Mathié, réalisateur, Louisa Bennion et Cyril Zamora, membres de
l'équipe de tournage (sous réserve)**

**Entrée libre - Salle polyvalente de Castellane
+ d'infos sur mediathequedepartementale.cg04.fr**

Tout le programme du Mois du film documentaire sur www.moisdudoc.com

ALPES DE HAUTE
PROVENCE

Communauté de
Castellane

ALPES
DU SUD
EST

Médiathèques





/ Vie Municipale /

/ Commémoration du 17 août

Le 17 août dernier a eu lieu le 78^{ème} anniversaire de la Libération de Castellane. Lors de la cérémonie, les officiels et les habitants ont fait le tour de toutes les plaques commémoratives de la commune en hommage aux résistants : Yves NATIVI, Léon VICTOR, Mario VETTORETTI, Marcel SAUVAIRE, François SIBILLY pour finir devant le Monument aux Morts. Cette très belle cérémonie émouvante a été ponctuée par le chant de la Marseillaise, interprétée brillamment par le

Conseil Municipal des Jeunes, puis par la chanteuse Gaïane. Cette année en particulier, la commune a inauguré la plaque en l'honneur de Robert RAJON, décédé l'an passé et qui fut le dernier témoin de la résistance à Castellane. L'ensemble du Conseil Municipal a souhaité apposer cette plaque dans la montée de la Poudrière, pour se souvenir et ne pas oublier cette époque révolue mais pour autant pas si éloignée. Plus symboliquement au travers de son nom, c'est

l'ensemble des résistants anonymes ou connus qui sont honorés. Cette plaque intègre désormais le parcours de la cérémonie du 17 août.



/ Convention de sécurité Gendarmerie



Davantage de synergie entre les services pour assurer sécurité et tranquillité à Castellane, tel est l'objectif du contrat de sécurité signé dernièrement en gendarmerie.

La signature de cette convention entre l'Etat et la collectivité a pour but d'améliorer la condition de vie des administrés.

L'un des principaux objectifs étant de répondre favorablement aux préoccupations des habitants face à différents sujets, à savoir notamment la lutte contre les trafics, les cambriolages ou la délinquance.

Cette signature s'est déroulée en présence des Maires des 3 communes lauréates de "Petites Villes de Demain", de la Sous-Préfète Corinne BORD, du Commandant PONS et du Capitaine THIL.

/ Feu de forêt à Rougon



Lors de la dernière semaine du mois de juillet 2022, les sapeurs-pompiers ont lutté contre un feu de forêt qui s'est déclaré sur la commune de Rougon. Le feu a malheureusement parcouru 850 hectares.

400 personnes logées au camping Huttopia ont dû être évacuées de façon préventive et accueillies au gymnase de Castellane avec

le soutien des élus et des agents de la commune ainsi que par la protection civile et la Croix Rouge du 06 et 83. La commune de Castellane souhaite vivement remercier tous les acteurs : les services de la Préfecture et Sous-Préfecture, le commandant PONS et le personnel de la gendarmerie, les colonels PAICHOUX et COUVÉ et leurs



soldats du feu, le maire de Rougon ainsi que le 1^{er} adjoint Maxime AUDIBERT, Eliane BAREILLE, Magali SURLE, les



agents de l'ONF, les écogardes du Parc du Verdon, les élus et les agents de la commune de Castellane, la CCAPV, les transports CDC ainsi que les commerçants qui ont su faire preuve de réactivité pour l'approvisionnement des sapeurs-pompiers et des personnes évacuées : le supermarché Casino, Castellane Viande, les terrasses de la Salaou et les trois boulangeries de Castellane.

/ Une belle saison pour la piscine municipale

Notre chère piscine municipale a fermé ses portes pour cette saison.

Nous avons été ravis d'avoir pu ouvrir la piscine cette année et ce fut une réussite ! Elle a rencontré un grand succès chez nos Castellonais ainsi que nos visiteurs. Tout le monde a pris plaisir à venir se rafraîchir, nager, bronzer, s'amuser et papoter autour de nos beaux bassins !

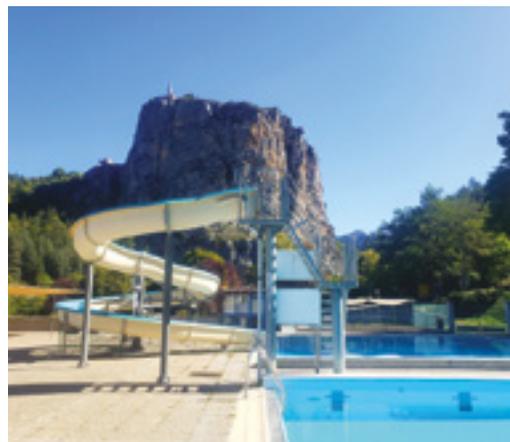
En effet plus de 7800 entrées dont 150 abonnements (cette saison) ont été enregistrés.

Une très grande fréquentation en juillet et en août, atteignant parfois plus de 260 entrées par jour. De nombreux groupes, associations, centres de loisirs

en ont profité. Le club de natation de l'AEP n'a pas raté une occasion de s'entraîner sur ses créneaux. Il y a eu beaucoup de demandes de cours de natation pour nos maitres-nageurs, notamment pour les plus petits. Et enfin les écoles, de la grande section au collège, ont pu en profiter pendant ce mois de septembre. Ce fut donc un bel été pour notre piscine !

Nous remercions encore Mme la Préfète, Mme la Sous-Préfète et l'ARS pour leur soutien et leur autorisation dans le projet d'ouverture. Merci également aux agents des services techniques qui ont permis de maintenir la piscine dans de bonnes conditions toute la saison.

Pour terminer nous remercions nos deux maitres-nageurs Salomé et Tristan, notre BNSSA Franck ainsi que le personnel de la piscine Julie, Kelly, Isabelle, Marinka, Léa et Emma qui vous ont accueillis chaleureusement toute cette saison à la piscine municipale de Castellane.



Première RÉTROSPECTIVE historique !

Une magnifique première pour la rétrospective historique !

Dimanche 24 septembre, les amateurs de voitures anciennes ont pu, à l'occasion de la première montée historique organisée par la mairie de CASTELLANE, admirer plus d'une centaine de voitures d'exception. Loin de vouloir s'affronter, les pilotes, étaient avant tout venus pour montrer leur passion.

En effet, comme le précise Pierre André Président du club AFA Figanières, co-organisateur avec la commune :

« Attention, ce n'est pas une course, pas une compétition, pas de classement non plus. C'est une simple démonstration de véhicules anciens sur une route fermée à la circulation. »

De très belles autos notamment Alpine, BMW, Simca 1000, Porche ont parcouru 8km sur la route départementale 102 qui longe le lac de Chaudanne : une route peu large, sinueuse mais agréable par la beauté du paysage !

« Ici, j'ai l'impression d'être au Canada » déclare Patrick l'un des participants.

Et c'est vrai que la plupart des pilotes et leurs accompagnants ont salué la beauté du paysage et le total dépaysement qu'il procure.

Cette première édition fut une réussite et M. le Maire pour clôturer cette journée a salué « l'organisation de cette manifestation qui a pu se réaliser avec le concours de tous : le conseil départemental, représenté en la circonstance par Magali Surle, la Sous-Préfecture, les gendarmes et bien sûr les pompiers qui ont assuré l'assistance ». Nous allons faire en sorte de pérenniser cette épreuve et de l'améliorer pour qu'elle soit l'un des rendez-vous incontournables en septembre à Castellane »

« Un grand merci également à mon adjoint Thierry VILLELLAS qui est à l'initiative de cette manifestation et à Baptiste GAGLIO, maire de Demandolx, qui nous a autorisé à traverser sa commune ».

Le rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine à la grande satisfaction de tous les participants qui se sont retrouvés, avant de se quitter, pour partager le verre de l'amitié accompagnés par le son du groupe Blue Moon.

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=Z353zIa0B5U>



Visite du Préfet

Jeudi 8 septembre 2022, le nouveau préfet du département des Alpes de Haute-Provence, Marc CHAPPUIS a rencontré le M. le Maire de Castellane, Bernard LIPERINI.

Ensemble, ils ont évoqué les dossiers en cours et à venir afin qu'il prenne connaissance des enjeux nécessaires pour le développement économique de Castellane. M. le Maire a pu formuler ses attentes envers l'Etat qui est un acteur majeur pour faire aboutir les dossiers de la commune.



Une visite du village a ensuite été effectuée. Les élus de la municipalité souhaitent la bienvenue à M. Marc CHAPPUIS qui s'est engagé à revenir très rapidement à Castellane.



Visite de Jean-Claude CASTEL

Vendredi 29 juillet 2022, Jean-Claude CASTEL, président du SDIS s'est rendu sur le site de la commune de Rougon pour féliciter les soldats du feu qui ont combattu l'incendie, avec beaucoup de courage et dévouement, compte tenu des caractéristiques et de la topographie très accidentée du secteur.

Il a ensuite rejoint la commune de Castellane pour rencontrer le maire, Bernard LIPERINI.

Durant cet entretien de nombreux sujets ont été abordés et notamment le devenir du centre de secours de Castellane ainsi que la nécessité d'investissements au niveau du matériel permettant une lutte rapide contre les feux de forêts sur notre département.

« Prévoir l'avenir et ses enjeux ce sont deux choses très importantes pour le futur » confie M. le Maire.





/Idées de sortie/

• **Lundi 31 Octobre**

18h30 - 21h Maison Nature & Patrimoines
Murder Party par la Troupe des Cabotins.

Un fantôme hante la Maison Nature & Patrimoines.

Venez enquêter et aider les villageois et résoudre ce mystère !

5 séances d'1h. Réservation obligatoire, places limitées, 4 €
Animation 8 ans et +, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

• **Mercredi 2 novembre**

14h - 15h30 Maison Nature & Patrimoines

Atelier « Créé ton œuvre d'art contemporain » inspiré par les œuvres présentées dans l'exposition « Seconde Peau » transforme toi en petit artiste contemporain !

Animation 6-12 ans. Réservation obligatoire, places limitées, 4 €

• **Vendredi 4 novembre**

14h - 17h Maison Nature & Patrimoines

Atelier collage artistique avec l'artiste Virginie Boeuf

Animation 8 ans et +. Réservation obligatoire, places limitées, 4 €

18h00 Rencontre et avec l'artiste Virginie Boeuf autour de ses œuvres.

• **Samedi 5 novembre**

18h00 Salle des Fêtes

*Projection « Là-haut perchés », documentaire réalisé par Raphaël Mathié, écrit par Léa Pernollet. Organisé par la Médiathèque départementale en partenariat avec les bibliothèques et médiathèques de la CCAPV et la Commune de Castellane. **Gratuit.***

• **Dimanche 6 novembre**

14h00 Salle des Fêtes

Loto des commerçants organisé par l'association Vivre à Castellane.

• **Mercredi 9 novembre**

Halloween organisé par l'association

« Autour des Elèves du Roc ».

Déambulation dans le village puis près du plateau sportif pour retrouver les enfants de la crèche. Final à la salle des fêtes pour un goûter offert.

• **Jeudi 10 novembre**

13h30 - 15h30 Médiathèque

Atelier d'écriture en partenariat avec le réseau des médiathèques de la CCAPV.

• **Jeudi 10 novembre**

19h00 Salle des Fêtes

Loto organisé par l'association Castellane en Fêtes.

• **Mardi 15 novembre**

départ 19h00 Salle des Fêtes

*Sortie au théâtre Durance Dark Was the Night Théâtre
Musique CIE Bloc Opératoire.*

• **Vendredi 18 novembre**

21h00 Salle des Fêtes

Soirée concert organisée par l'association les « AJT du Verdon »

• **Samedi 19 novembre**

18h00 et 21h00 Salle des Fêtes

Cinéma de pays

• **Dimanche 20 novembre**

Salle des Fêtes

Loto organisé par l'association « La Vaillante ».

• **Samedi 26 novembre**

20h00 Salle des Fêtes

Soirée choucroute organisée par l'association « Vivre à Castellane ».

• **Lundi 28 novembre**

10h00 Médiathèque

Théâtre d'ombre pour les tout petits avec Cecilia Mastropasqua, « L'anniversaire de Finn le Leprechaun » dans le cadre du Festival Escale. Organisé par le réseau des médiathèques de la CCAPV.

Du 1^{er} au 22 décembre, calendrier de l'avent grandeur nature. Chaque soir, venez découvrir une fenêtre et partager un moment de convivialité. Organisé par la Commune de Castellane.

• **Jeudi 1er décembre**

13h30 - 15h30 Médiathèque

Atelier d'écriture en partenariat avec le réseau des médiathèques de la CCAPV.

• **Samedi 3 décembre**

18h00 Salle des Fêtes

Concert de clôture du Festival Escale avec le groupe Toss'n Turn, organisé par le réseau des médiathèques de la CCAPV.

• **Samedi 3 décembre**

18h00 et 21h00 Ecole primaire

Cinéma de pays.

• **Samedi 10 Décembre**

14h15 - 17h15 Médiathèque

Atelier d'écriture animé par Pascale Luiggi, en partenariat avec le réseau des médiathèques de la CCAPV.

• **Dimanche 11 décembre**

toute la journée Place Marcel Sauvaire

Marché de Noël organisé par l'association « Vivre à Castellane »

• **Samedi 17 décembre**

18h00 et 21h00 Salle des Fêtes

Cinéma de pays.

Calendrier de l'Avent



Grandeur Nature

Du 1^{er} au 22 décembre 2022

Tous les soirs à 18h00



Commune
de
Castellane

Renseignements service animation

animation@mairie-castellane.fr

07.87.38.61.36



Commune de Castellane

// Vous reconnaissez-vous ? //

